

## Comment se présente ton quotidien ?



Dès le premier jour, l'apprentissage de la langue allemande sera ta première priorité. Nous t'aidons en te proposant différentes offres d'apprentissage.



Après avoir été transféré(e) dans une autre ville allemande, tu vivras dans un autre logement avec d'autres enfants et jeunes et tu partageras également une chambre avec plusieurs d'entre eux.



Tous les jours, de 8 h à 23 h, des éducateurs pédagogiques sont là pour toi en tant qu'interlocuteurs. Tu peux t'adresser à eux avec toutes tes questions et tes problèmes. Ils sont prêts à t'aider. Par exemple quand il s'agit d'une demande pour les autorités ou pour acheter un billet de bus. La nuit, les employés du service de sécurité veillent à ta protection.

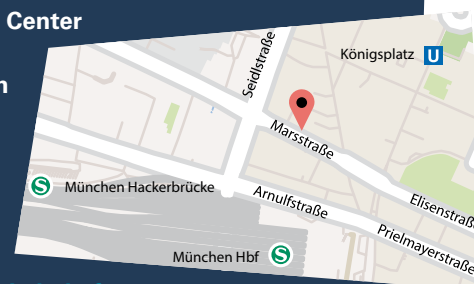


Dans ton lieu de séjour définitif, on t'attribuera un soi-disant tuteur qui est pratiquement chargé de ton éducation et qui t'aide dans toutes les questions légales. Jusqu'à ton 18e anniversaire, il te soutient dans toutes les décisions importantes.



## Plus d' info

Young Refugee Center  
Marsstr. 19  
80335 München



U/S Bahn Hauptbahnhof

[www.muenchen.de/fluechtlinge](http://www.muenchen.de/fluechtlinge)  
[www.ankommenapp.de](http://www.ankommenapp.de)



### Empreinte

**Éditeur:**  
Landeshauptstadt München  
Sozialreferat/Stadtjugendamt  
Unbegleitete Minderjährige (S-II-UM)  
Prielmayerstrasse 1  
80335 München

**Rédaction:** Anja Boromandi, Marion Pancur  
**Disposition:** Büro Alba  
**Imprimer:** Sozialreferat  
**Imprimé sur:** 100% recycling Papier/papier recyclé



# YOUNG REFUGEE CENTER

Französisch/Français



Information



Consultation



Support

## Bienvenue au Young Refugee Center de Munich!



Tu viens d'arriver dans un nouveau pays et/ou une nouvelle ville.

Pour toi beaucoup de choses sont inconnues: la langue, la culture, l'environnement. Comme tu es là sans tes parents, nous, du bureau communal de la jeunesse de Munich, t'aidons à t'orienter dans les jours et les semaines à venir, pour que tu t'habitues bien chez nous en Allemagne.

## Que se passe-t-il d'abord après ton arrivée ?



Après ton arrivée au Young Refugee Center, tu es ausculté(e) par un médecin et on s'occupe de toi,



Dans la mesure où tu n'as pas de papiers d'identité sur toi, une estimation de ton âge est faite par des éducateurs sociaux.



Le Young Refugee Center est pour ainsi dire ton point de départ. En règle générale, tu y restes au maximum deux à trois jours jusqu'au moment de ton premier accueil et jusqu'à la clôture de ton enregistrement. Dans les deux à huit semaines qui suivent ton arrivée, tu dors entre temps dans un établissement d'accueil provisoire à Munich, jusqu'à ce que tu saches dans quelle ville d'Allemagne tu vivras durablement à l'avenir.

Cette décision est réglée par la loi et ce n'est pas toi qui décides mais l'administration du gouvernement. Une fois arrivé(e) dans ton nouveau lieu de séjour, tu commences aussitôt à fréquenter l'école.

## Tes droits



Pendant ton séjour, ton éducateur ou ton éducatrice te verse chaque semaine de l'argent de poche dont tu disposes librement.



Dans la journée, tu vas à l'école et en plus, tu peux participer à des offres de loisirs qui sont proposées dans ton lieu d'hébergement.



Il peut s'agir de football, d'un cours de natation ou d'autres activités sportives. Souvent ces cours sont dirigés par des bénévoles issus du voisinage. Cela te permettra de nouer rapidement contact avec les gens du pays.

## Tes obligations

Le logement dans lequel tu habiteras à l'avenir a des règles que tu dois respecter – tout comme tous les autres habitants.



Voici ce qui entre autre n'est pas permis:

- ★ La consommation d'alcool et d'autres drogues

- ★ La violence verbale et physique envers les autres colocataires ainsi qu'envers les éducateurs et éducatrices

- ★ De la visite non annoncée



Un comportement respectueux les uns envers les autres – indépendamment de l'origine, de la religion ou du sexe – est la clé d'une bonne cohabitation avec tes colocataires. Si tu suis ce conseil, tu te sentiras vite chez toi.